

Spécial « CT conjoint DREAL ACAL »**MÉPRISÉS !**

Méprisés : voici en un seul mot le sentiment que nous ressentons depuis la réunion du comité technique conjoint qui s'est tenu ce vendredi à l'IRA de Metz. Méprisés, alors qu'en ce 19 juin, tous les représentants des personnels aux CT des DREAL Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ont fait des centaines de kilomètres pour avoir enfin des réponses à nos questions et à vos inquiétudes.

La réunion s'est résumée en trois temps :

1. après avoir lu notre déclaration liminaire (voir ci-joint) et que l'ensemble des représentants syndicaux a exposé ses revendications et questions, l'administration s'est lancé dans un grand discours politique dans lequel, après quelques minutes, il vous arrive de ne plus savoir quelle était la question initiale que vous aviez posée ... Les OS ont donc demandé une suspension de séance face à ce simulacre de dialogue social
2. au retour dans la salle, les OS ont posé quatre questions des plus précises que vous retrouvez dans le communiqué conjoint diffusé dès la fin de la réunion vendredi. À ces questions simples demandant des réponses simples comme oui ou non, la Directrice coordinatrice s'est à nouveau lancée dans ses habituels monologues, elle qui est « maître » dans l'art du jeu du « ni oui ni non »
3. face à cette absence totale de dialogue social, l'ensemble des représentants des personnels ont décidé de quitter la salle à 11h55, « l'enfumage » ayant assez duré !

Nous avons déjà tous vécus de nombreuses réformes mais celle qui s'annonce sera des plus dévastatrices. Alors que le projet de macro-organigramme n'a nullement été concerté avec

les représentants des personnels, les chefs de service travaillent déjà sur des micro-organigrammes dans ce calendrier à marche forcée. Où est le dialogue social ? Où sont les variantes à ce projet que nous rejetons en bloc ?

Avant cette réunion, nous avons des craintes et des inquiétudes, aujourd'hui nous sommes en colère et prêts à partir au combat, car ce qui se prépare à l'insu de l'ensemble des personnels c'est un démantèlement pur et simple des trois DREAL !

Voir nos collègues de Champagne-Ardenne inquiets car seul un pilotage et demi de service sera chez eux, alors même que la région connaît une grave crise économique qui empêchera toute mobilité. Et l'humain là-dedans avec une augmentation des Risques Psycho-Sociaux ?

Le siège de la future DREAL à Strasbourg n'est pas l'instant qu'une proposition. Il est fort à parier que de nombreuses missions seront déplacées dans une autre région et obligeront alors les agents à des mobilités fonctionnelles s'ils veulent poursuivre leur carrière dans leur domaine actuel. Oui, il n'y aura pas de mobilité géographique. Mais demain, si votre poste est déplacé 200 km plus loin que ferez-vous ?

L'heure est plus que jamais à la mobilisation ! Nous ne pouvons rester les bras croisés quand, demain, une majorité de nos missions vont être déplacées voire supprimées. Il y a 5 ans, la fusion DRE / DRIRE / DIREN nous a détaché de nos ministères d'origine. Aujourd'hui, la réforme territoriale va nous exporter hors de nos territoires et créer des situations où les agents vont passer leur temps sur les routes. Croire que le télétravail et la visioconférence permettront de travailler à distance est une douce utopie.

Alors, quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas, l'heure est à la mobilisation générale !

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DES COMITÉS TECHNIQUES CONJOINTS DU 19 JUIN 2015

L'ensemble des représentants des personnels aux CT des DREAL Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine a été convié ce 19 juin 2015 à l'IRA de Metz à une « réunion informelle », dicit la Directrice coordinatrice, alors que la demande initiale d'un CT conjoint avait été émise par l'ensemble des OS.

En l'absence d'un ordre du jour dûment édité, FO a donc décidé d'intervenir dès le début de la réunion pour lire la déclaration liminaire ci-jointe. Tous les syndicats ont regretté vivement la façon dont a été diffusée la note d'organisation du 12 juin 2015 et surtout la manière dont cette note a été rédigée : **sans aucune concertation** !

FO a également demandé des réponses fermes sur l'emplacement du siège, les mobilités géographiques et fonctionnelles, la prise en compte des Risques Psycho-Sociaux ... Après que le Directeur de la DREAL Alsace ait rappelé le calendrier et le cadre de la réforme, FO a fustigé la marche forcée et la pression mise sur les agents.

Après nous avoir « baladé » pendant de longues minutes dans un discours généraliste voire politique sans aucune réponse à nos questions, la Directrice coordinatrice, maître dans le « Ni Oui, ni Non » et dans l'art de s'entendre parler a enfin donné quelques bribes d'informations : le siège est proposé à Strasbourg, il y aura encore des fonctions de proximité dans les services avec un SG multisite et pour tout le reste ... le travail est encore en cours.

La Directrice coordinatrice ayant esquivé nos questions depuis le début de la réunion, l'ensemble des représentants des personnels, après une interruption de séance, ont demandé des réponses claires et précises dans un temps réduit :

1. Quelles mobilités fonctionnelle et géographique ? Et pour quels agents ?
2. Le projet portant « note d'organisation du 12 juin 2015 » est-il amendable ou pas ?
3. Quelles alternatives au projet ? Avez-vous des contres propositions ?
4. Quel est le calendrier ?

En l'absence de réponses claires et précises et face à ce « monologue asocial », la note d'organisation diffusée a été rejetée par l'ensemble des syndicats et nous avons décidé de quitter la salle et de vous diffuser le communiqué envoyé par courriel vers 12h50 !



Il est aujourd'hui inconcevable que le travail de réorganisation des Services se poursuive en l'absence totale de dialogue social. L'heure est plus que jamais à la mobilisation !

**DREAL BOURGOGNE : ILS
DEMANDENT D'AVANTAGE DE
CONCERTATION !**



Près de 150 agents de la DREAL et de la DIRECCTE Bourgogne ont manifesté dans le cadre de la fusion avec la Franche-Comté. Ils demandent plus de concertation.

« Fusion, on n'est pas des moutons ! Nous voulons de la concertation ! » C'est au son de ce slogan que près de 150 agents de la Dreal et de la DIRECCTE de Bourgogne ont manifesté hier à Dijon. Après avoir « boycotté », selon leurs termes, le matin même, un comité technique entre des représentants syndicaux de la Dreal et le directeur de projet de la fusion, les manifestants ont demandé « davantage de dialogue » avec le préfet sur la question de la fusion. « Nous dénonçons l'absence de concertation et de dialogue social véritable sur le processus de fusion des régions », explique la représentante de l'intersyndicale de la Dreal. « Nous avons beaucoup d'incertitudes et très peu de réponses à nos questions. Le calendrier de la réforme, d'ici au 1er janvier 2016, ne nous permet pas de travailler correctement. Nous avançons à marche forcée alors que nous voudrions travailler main dans la main. »

PENSÉE DU JOUR

« Il existe pire que les incapables : ce sont les gens capables de tout ».

Robert Sabatier



Déclaration des représentants du personnel FO au Comité Technique conjoint de l'ACAL le 19 juin 2015

Mesdames, Monsieur,

Au contraire des deux précédents actes de décentralisation de 1982 et 2003, l'acte III engagé par le gouvernement, installé en 2012, prétend, en trois temps/trois lois :

- réduire le « mille-feuille » territorial (loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles)
- reconfigurer les régions (loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions) pour les inscrire dans une Europe des régions

Mais dans les faits, elle amènera l'État à se défaire de ses missions et prérogatives sur ces échelons (projet de loi NOTRe encore en débat au parlement). L'ensemble de ces lois n'est donc pas encore promulgué que le gouvernement a déjà chargé des préfets dits « préfigureurs » de restructurer les futurs services régionaux des régions fusionnées au 1er janvier prochain.

Un rapport, réalisé par pas moins de 11 inspections, conseils et autres contrôles généraux de différents ministères, leur donne la marche à suivre, leur rappelant d'abord et avant tout le cadre dans lequel inscrire ces restructurations. C'est ainsi que la politique d'austérité est appelée pudiquement « contrainte budgétaire » et que les préfets préfigureurs se précipitent à dessiner les régions de demain et ... les déserts administratifs d'après-demain !

Pour n'être ennuyé par personne dans leur besoin, les préfets-préfigureurs préparent à l'insu des représentants du personnel et de leurs instances des projets de restructuration qu'ils présenteront directement au 1er Ministre avant l'été ! Force Ouvrière réaffirme et exige que les représentants du personnel soient et demeurent les interlocuteurs institutionnels incontournables.

Les représentants du personnel FO réaffirment leur opposition à cette réforme qui va engendrer des problèmes psycho-sociaux sans précédent pour les agents. Cette réforme menace clairement l'égalité de droit républicaine et la présence de proximité des services publics. Face à cette réforme territoriale et des bouleversements qu'elle va générer sur la vie des agents de la fonction publique, les représentants du personnel force ouvrière exigent le respect du statut général et des statuts particuliers.



Les représentants du personnel FO exigent que le devenir des agents ne soient pas abordé comme une simple répartition d'ETP mais d'abord et avant tout dans sa dimension humaine :

- compétences et/ou aspirations professionnelles,
- contraintes personnelles et/ou familiales,
- pas de mobilité géographique ou fonctionnelle subie.

La Ministre ayant annoncé qu'il n'y avait aucune raison à ce que soient dissimulées les contributions des chefs de Service au Préfet, **les représentants du personnel FO exigent** que soit porté à leur connaissance et à celle des agents toutes les remontées faites aux préfets préfigureurs.

Les représentants du personnel FO dénoncent le calendrier à marche forcée qui met à mal les délais nécessaires à un véritable dialogue social compte-tenu de l'ampleur de la réforme.

Les représentants du personnel FO rejettent et condamnent :

- toute mutualisation des services éloignant le service public du citoyen et accentuant les désertifications des départements,
- toute hypothèse de fusion de services régionaux ministériels,
- l'interministérialité à marche forcée niant les spécificités des ministères, des missions et des agents,
- une éventuelle gestion régionale interministérielle des agents publics (mobilité, promotion, ...).

On peut comprendre dans ces conditions, l'inquiétude grandissante des agents.

Force ouvrière, premier syndicat de la fonction publique d'État, rappelle que le service public est le garant de la cohésion sociale et porte les valeurs républicaines et, qu'à ce titre, le service public doit être présent partout sur le territoire.